



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Division des Examens et Concours

Périmètre de CAEN

DEC CONCOURS

Caen, le 27 mai 2021

**La Rectrice de la région académique Normandie,
Rectrice de l'académie de Normandie,
Chancelière des universités,**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2012-1098 du 28 septembre 2012, portant statut particulier du corps interministériel des assistants de service social des administrations de l'Etat ;

Vu le décret n° 95-102 du 27 janvier 1995 ouvrant aux ressortissants des Etats membres de l'Union européenne autres que la France l'accès à certains corps de fonctionnaires des services éducatifs et des services sociaux de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 18 mars 2013 fixant les conditions d'organisation des concours ainsi que la composition et le fonctionnement du jury pour le recrutement des assistants de service social des administrations de l'Etat pour les services et établissements publics relevant des ministres chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

Vu l'arrêté du 28 février 2013 fixant les modalités et la nature de l'épreuve des concours externe et interne de recrutement d'assistants de service social des administrations de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 4 février 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistante de service sociale externe des administrations de l'Etat pour les services et établissements publics relevant des ministres chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche

NOR : 2021-058/DEC CONCOURS/OT

ARRÊTE

Article 1^{er} : Le jury chargé d'examiner les candidats inscrits à la session 2021 du concours externe d'assistantes et d'assistants de service social est composé comme suit :

PRESIDENT :

Monsieur DESFEUX Jean-Paul, AENESR, Rectorat de Normandie.

VICE-PRESIDENTE :

Madame ROLLET Nathalie, Attachée principale d'administration, DSDEN du Calvados.

MEMBRES TITULAIRES :

Madame MAROLLEAU Béatrice, assistante de service sociale, collège Racine, Saint Briec,
Madame SICARD-CRAS Jocelyne, Conseillère Technique départementale, DSDEN Finistère,
Monsieur VACHER Mathieu, principal, collège du Houlme, Briouze.

MEMBRES SUPPLEANTS :

Monsieur GUEGUEN Yoann, principal, collège du Bois d'Orceau, Tilly-sur-Seulles,
Madame GUERANGER Sophie, assistante de service sociale, DSDEN de Nantes,
Madame PERROT Sylvie, Conseillère technique responsable départementale du service social en faveur des élèves, DSDEN des Côtes d'Armor.

Article 2 : Monsieur le secrétaire général de l'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Signé par Monsieur Philippe DIAZ